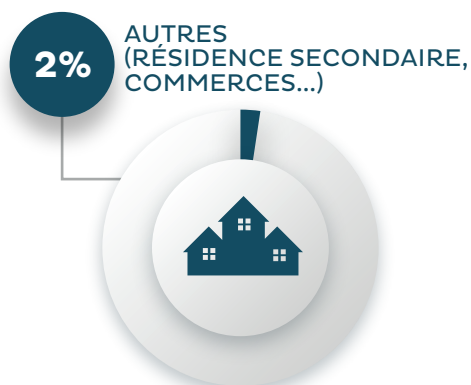
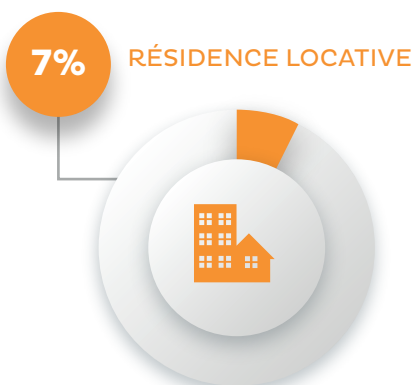
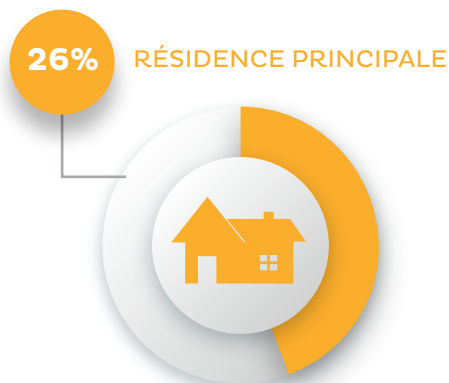
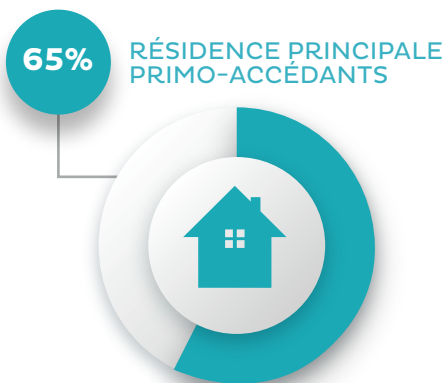


• • • HAUSSE DES EMPRUNTS... ET DES DURÉES • • •

La part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi continue sa progression (65% en septembre contre 62% en août). Ils profitent largement du maintien des taux à leurs niveaux bas. Ils doivent cependant emprunter sur plus longtemps

• • • RÉPARTITION DES ACQUÉREURS • • •



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

L'emprunt moyen des primo-accédants poursuit sa hausse. Il atteint 211 147 € sur 242 mois en ce mois de septembre contre 208 946€ sur 241 mois en août. Depuis le mois de juillet, cette hausse atteint près de 4 000 € supplémentaires pour 2 mois d'emprunt en plus.

Cependant grâce aux taux bas, cette hausse n'a pas d'impact sur leur effort qui passe à 3,77 années de revenus en septembre contre 4,35 années en août.

Pour les autres accédants, l'emprunt moyen repart également à la hausse. Ils empruntent en moyenne 260 814 € sur 201 mois en septembre contre 250 858 € sur 195 mois en août.

Cette hausse des durées leur permet de réduire leur effort pour emprunter qui atteint 4,69 années de revenus en septembre, alors qu'il était de 5,09 années en août.

211 147 €

EMPRUNT

260 814 €

3,77 années de revenus

ACQUISITION

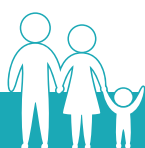
4,69 années de revenus

83,84 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

79,65 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

208 946 € / 241 MOIS

AOÛT 2018

211 147 € / 242 MOIS

SEPTEMBRE 2018

AOÛT 2018

250 858 € / 195 MOIS

SEPTEMBRE 2018

260 814 € / 196 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **211 147 €** SUR 242 MOIS.

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **260 814 €** SUR 196 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

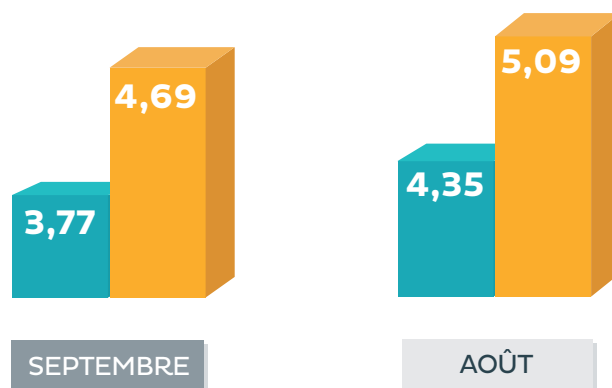
LES CHIFFRES DU MOIS DE SEPTEMBRE



Le prix du bien représente **3,77 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,69 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

86,64 %

AOÛT

83,84 %

SEPTEMBRE



ACCÉDANTS

AOÛT

79,32 %

SEPTEMBRE

79,65 %

83,84 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHETÉS DANS L'ANCIEN.

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 79,65 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits en France depuis près de 50 ans. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour plus de 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est aussi présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. CAFPI est également membre fondateur de l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits).

Sous l'impulsion de son Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédits en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION OCTOBRE 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.